

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2014)
Heft: 3

Artikel: Discours prononcé lors de la conférence du Comité vaudois contre l'initiative du GSsA
Autor: Jaquenoud, Antoine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Protection de la population

Discours prononcé lors de la conférence du Comité vaudois contre l'initiative du GSsA

Antoine Jaquenoud

Président PDC-JNV, Responsable Marketing JDC Suisse

Je m'appelle Antoine Jaquenoud et je m'exprime ici, non pas en tant que président *ad intérim* du JDC-VD ou en tant que membre du comité du JDC Suisse, mais en tant que civiliste. Pour ma part, c'est en donnant de mon temps pour des résidents d'EMS que j'ai servi mon pays et sa population. Certes pas comme le fait un militaire, mais dans le même esprit car l'engagement citoyen est important pour l'avenir de la démocratie.

Le service civil constitue une option pour qui souhaite répondre à son devoir de citoyen, sans passer par la case « armée » par impératif de conscience. Si l'on supprime l'obligation de servir, s'engager dans le service civil s'assimilerait à une forme de bénévolat traditionnel.

Mais, ne nous leurrions pas : faire du bénévolat en soirée ou le week-end n'est en rien comparable à du bénévolat à temps complet, durant environ 6 mois, parfois loin de chez soi et des siens. En temps normal, une fois que vous avez effectué vos heures de travail ou d'études, que vous avez passé un peu de temps avec vos proches et que, dans le meilleur des cas, il vous reste encore un peu de temps pour augmenter vos revenus par une activité annexe, le bénévolat trouve rarement place dans votre agenda.

Pourtant, le service civil est une tâche qui représente¹ :

- 25'049 civilistes en Suisse au début de 2012 ;
- Plus d'1 million de jours de service, soit environ 7 à 8 millions d'heures (équivalent au plein temps annuel de 3500 personnes!)² ;
- un centre de formation à Schwarzenburg (Berne) qui dispense 111 cours de préparation à une affectation ;
- 110 collaborateurs de l'organe d'exécution (94,6 équivalents plein temps) qui recherchent les places d'affectation permettant aux civilistes d'accomplir leur service dans les délais³ ;
- 3'078 établissements d'affectation reconnus à la fin de 2011 dans les domaines suivant : la santé, l'aide sociale, l'agriculture de montagne, la coopération au développement, la protection de l'environnement, la sauvegarde du patrimoine culturel ;
- Devant l'ampleur de ce travail indispensable, nous ne

devons en aucun cas laisser le GSsA placer le service civil et la protection civile en état d'anorexie morbide, uniquement parce que ce groupe veut ébranler l'armée dans ses fondements⁴. Ne nous mettons pas en situation de devoir créer des emplois « aidés » sous prétexte de trouver des volontaires pour le service civil !

En effet, déjà que le bénévolat est en baisse, comment imaginer trouver des volontaires pour du bénévolat à temps complet ? Le « Groupe pour une Suisse sans Armée » nous propose une solution : en les payant ! Mais est-ce ainsi que nous concevons le service à la collectivité ? Contre salaire ? Sommes-nous tombés si bas ? Car cela ne s'appelle plus du bénévolat ou du volontariat. Cela ne correspond plus à un service à la collectivité. Il s'agit-là de ce que fait la France en créant des « emplois aidés » pour lutter contre le chômage des jeunes. Soyons clairs sur les mots !

Pour toutes ces raisons, les civilistes ont recommandé de voter NON à cette initiative du 22 septembre 2013.

A. J.

¹ Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche / Internet: <http://www.wbf.admin.ch>

² La durée de ce service correspond au nombre de jours de service militaire restant à accomplir multiplié par 1,5. Pour celui qui n'a pas effectué son école de recrues, le service civil dure en tout 390 jours soit 13 mois.

³ Le civiliste doit avoir effectué tous ses jours de service au plus tard à 34 ans.

⁴ GSsA. Cette abréviation signifie « Groupe pour une Suisse sans Armée ». Tout est dit n'est-ce pas ?